

délibération :
D_2025_7_4

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents : 8

Votants : 8

Objet : Signature de la convention du bus avec la commune de La Boixe

L'an deux mille vingt cinq, le lundi 03 novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur LIOT Gérard, Le Maire.

Date de convocation du : 29 Octobre 2025

Présents : Monsieur LIOT Gérard, Madame COUSSAUD Béatrice, Monsieur CHAMBRE Damien, Madame DUPUY Marine, Madame KERJEAN Madeleine, Monsieur LEGRAND Xavier, Monsieur LEHEMBRE Pierre-Yves, Madame LIOT Régine

Absent(s) : Monsieur LAMACHE Christophe

Excusé(s) : Madame AUPY Jocelyne, Madame BIZE Aurélie, Monsieur LEDIRAISSON Guillaume

Secrétaire de Séance : Madame Madeleine KERJEAN

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de reconduire la mise à disposition du bus de La Boixe avec chauffeur pour transporter les enfants et leurs accompagnants de l'école publique communale à la bibliothèque d'Anais, dans le cadre des activités scolaires et périscolaires aux conditions souscrites dans la convention en annexe.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de reconduire la convention de mise à disposition du bus de la Boixe ;
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis le 03/11/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire selon date de l'accusé de dématérialisation.

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jours que ci-dessus.

Au registre sur les signatures pour copies conformes,
Le Maire,
Gérard Liot



The image shows a handwritten signature of 'Gérard Liot' enclosed in an oval, followed by a circular municipal seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE D'AUSSAC-VADALLE' around the top edge, 'LE MAIRE' in the center, and 'RF' at the bottom. Below the seal, it says '(Charente)'.